

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour une réelle école inclusive

En cette date anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qu'est-ce qui a changé à l'école ?

Une école inclusive c'est une école qui ne laisse personne au bord du chemin.

Il existe 2 types d'inclusion à l'école : l'inclusion avec ou sans dispositif. Dans les 2 cas, un seul objectif : la réussite pour les élèves !

La réussite pour les élèves passe par le **développement du sentiment de l'estime de soi**. Cela signifie que les élèves sont contents d'aller dans leur classe et sont fiers de participer aux cours, à des projets et des activités. Ils progressent, prennent plaisir à apprendre. Les élèves, inclus dans des dispositifs comme les ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), sont capables de distinguer ce qu'ils apprennent en classe de ce qu'ils apprennent en dispositif : dans les dispositifs, « on prend le temps » d'étudier certaines notions ; en inclusion, c'est différent : dans les classes, ils sont fiers de montrer ce qu'ils sont capables de faire.

C'est l'organisation du contexte d'inclusion qui va favoriser la qualité, la réussite de cette inclusion.

Les conditions de cette réussite passent par le **sentiment d'appartenance à un groupe**. La participation des élèves des dispositifs aux activités et projets de l'établissement favorise leur inclusion en permettant une reconnaissance mutuelle. Il est évident que des moments partagés contribuent à faire évoluer la perception du handicap. Se connaître est très important, cela évite de porter un regard négatif sur l'autre. La dimension sociale est importante.

L'inclusion en milieu ordinaire sans appui à un dispositif, qui est une autre forme d'inclusion scolaire, n'est pas toujours soutenue par l'institution. Les parents sont parfois invités à faire le choix du dispositif pour leur enfant si la situation de handicap est jugée trop importante par l'institution.

La question la plus difficile à entendre se pose au niveau des apprentissages : comment répondre aux besoins d'un enfant à besoins éducatifs particuliers compte tenu de l'effectif chargé des classes ? L'école peut devenir alors un environnement porteur de violence pour l'enfant. On peut alors s'interroger sur le bien-fondé de l'inclusion. L'inclusion n'est peut-être pas la solution pour tous les enfants.

Il faut cependant reconnaître que la création des enseignants référents et des équipes de suivi de scolarisation a changé les modalités de partenariat de l'institution avec les familles et les autres



intervenants du secteur paramédical. Cette loi a permis de créer un cadre administratif, certes complexe et chronophage pour tous les acteurs, mais celui-ci a le mérite d'exister. Cette loi permet aussi de reconnaître la place des parents dans leur responsabilité et les choix qui s'offrent à eux.

L'inclusion sans dispositif reste la forme la plus pertinente si, et seulement si, elle est bien encadrée et accompagnée. Les conditions de réussite sont dictées par la plus grande bienveillance. Des adaptations et souvent un accompagnement de qualité par une AESH sont le gage de cette réussite.

Adapter, s'adapter, ne pas systématiser, répondre aux besoins sont les verbes et expression qui reviennent lorsqu'on parle d'inclusion. Pour certains enfants cela passe aussi par une scolarisation à temps partiel. Ce qui importe c'est la forme d'inclusion.

Un des changements induit par cette loi d'inclusion est sans doute celui d'une prise de conscience quant au fait que c'est à l'école qu'il revient de s'adapter aux élèves et non plus l'inverse. C'est d'ailleurs ce qui définit l'inclusion par rapport à l'intégration. Le souci de la différenciation pédagogique est bien présent même si le manque de formation est largement reconnu.

L'école ne peut répondre à tous ces besoins en l'état actuel des choses. Elle a besoin de moyens. Elle a besoin d'enseignants et d'AESH formés aux besoins de ces enfants en situation de handicap. Elle a besoin de ressources spécialisées.

La notion d'adaptation est insuffisamment connue et reconnue. La notion d'accessibilité pédagogique en est encore à ses débuts. La formation des enseignants, qu'elle soit initiale ou continue, n'est pas à la hauteur des attentes. Elle est pourtant fondamentale. Il en est de même pour celle des AESH.

Pourquoi mobiliser tant d'énergie à distinguer la notion de difficulté scolaire et de handicap plutôt que de définir des choix pédagogiques et donner du sens à l'inclusion. **Parlons de besoins éducatifs particuliers tout simplement.**

Qui former ? À quoi ? Comment ? Telles sont les questions qui reviennent. Inclure des élèves sans se donner les moyens de mettre en place un accompagnement est une mascarade !

Pour une inclusion de qualité, nous réclamons des moyens pour l'école. La réussite et l'épanouissement de tous les élèves en dépend.

